Ministère de
la Sécurité publique
Québec

Direction générale des affaires ministérielles

PAR COURRIEL

Québec, le 10 mars 2017

N/Réf. : 120940

OBJET: Réponse à votre demande formulée en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès aux documents reçue, le 22 février 2017, visant à obtenir :

1) « Le nombre de suicides chaque année dans les prisons provinciales pour les années 2010 à 2016 »;
2) « Le nombre de femmes enceintes et le nombre de naissances dans les prisons provinciales pour chaque année de 2010 à 2016 ».

Au terme de nos recherches et en réponse au point 1, vous trouverez ci-dessous les données demandées qui sont disponibles par année financière, soit du 1er avril au 31 mars, et ce, jusqu'au 6 décembre 2016.

Année financière	Nombre
2009-2010	3
2010-2011	2
2011-2012	13
2012-2013	6
2013-2014	5
2014-2015	7
2015-2016	3
2016-2017 (au 6 décembre 2016)	7

... 2

2525, boulevard Laurier
Tour des Laurentides, 5e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6777, poste 11010
Télécopieur : 418 643-0275

Quant au point 2, nous ne sommes pas en mesure de vous transmettre l'information demandée, car le ministère de la Sécurité publique ne produit aucune statistique au regard des personnes incarcérées qui sont enceintes et celles qui auraient donné naissance.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que vous avez 30 jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Carole Rocheleau

p. j. Avis de recours